

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SPL ARCHIPEL AMENAGEMENT, RUE BORDA - PALAIS ROYAL / BP 4365, F - 97500 Saint-pierre et miquelon, courriel : Contact@splspm.com

Code NUTS : FRZ

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.splspm.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_jNbhP3bl2i

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_jNbhP3bl2i,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société Publique Locale construction et aménagement

I.5) Activité principale : Autre : Construction et aménagement.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Marché de travaux pour la reconstruction du Barrage de la Vigie à Saint-Pierre (Saint-Pierre et Miquelon)

Numéro de référence :

MA22-024

II.1.2) Code CPV principal : 45247210

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Marché de travaux pour la reconstruction du Barrage de la Vigie à Saint-Pierre (Saint-Pierre et Miquelon) Lot 1 : Procédure concurrentielle avec négociation (article R.2124-3 du CCP - Alinéa 4)

Lots 2-3-4 : Procédure adaptée conformément aux dispositions de l'aliné 2 de l'article R.2123-1 du CCP

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 9095000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 1 : Génie Civil

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45111000

45111210

45112000

45247210

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRZ

II.2.4) Description des prestations : Travaux de sécurisation du barrage amont, démolition de l'ouvrage existant et de l'évacuateur de crue, purge du fond de fouille, réalisation des nouvelles fondations, plinthe, injection, réalisation de l'ouvrage en béton de l'évacuateur de crue et mise en place de la recharge aval, gestion des eaux de chantier

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 8450000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 27

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Les travaux de sécurisation du barrage amont et la démolition du barrage sont en tranche ferme avec un démarrage à la notification du marché.

Une étude et suivi géotechniques d'exécution est inscrite en tranche optionnelle.

Les travaux de reconstruction sont en tranche optionnelle qui sera affermie à la délivrance de l'autorisation environnementale prévue au plus tard le 30/09/2022

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation accélérée

Justification : Les candidats sont informés qu'en vertu de l'article R.2161-16 l'acheteur se donne la possibilité de fixer la date limite de réception des offres d'un commun accord avec les candidats sélectionnés, à condition que cette date soit la même pour tous. Il sera demandé aux candidats sélectionnés de bien vouloir remettre leur offre initiale dans un délai de 12j compter de la date d'envoi de l'invitation à présenter une offre. En l'absence d'accord sur cette date, le délai fixé ne peut être inférieur à 10 jours à compter de l'envoi de l'invitation à soumissionner.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

:

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier.

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 14/06/2022 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon, Rue Emile Sasco - BP 4215, F - 97500 Saint-Pierre et Miquelon,
adresse internet : <http://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon, Rue Emile Sasco - BP 4215, F - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 10 mai 2022